

Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 23102835F — Mise à jour : 15 janvier 2026

Organisme responsable : MFR IREO LESNEVEN

Contenu

Objectifs

Le titulaire du BPRPLFFP assure une fonction de responsable en production maraîchère, florale ou pépinière d'ornement. Il peut être technicien ou créer sa propre entreprise. Il doit être capable de faire fonctionner l'entreprise en réalisant les tâches et le suivi technico-économique, en toute autonomie.

La formation doit permettre l'acquisition des compétences tant au niveau technique et technologique, économie de l'entreprise et communication organisationnelle. Il doit aussi être capable d'analyser ses pratiques et de monter des projets.

Programme

Les UC générales

UC G 1 - Maîtriser les outils liés au traitement de l'information : Communication - Mathématiques - Utiliser les technologies de l'information

UC G2 - Situer les enjeux environnementaux et sociaux : Identifier l'impact de la production horticole sur l'environnement - Caractériser les liens entre horticulture et société

Les UC proessionnelles

UC P1 - Elaborer un projet professionnel : Présenter un projet emploi - Se situer dans un cadre social et réglementaire

UC P2 - Caractériser le fonctionnement d'une entreprise horticole : Situer l'entreprise dans son environnement - Proposer des éléments de diagnostic de l'entreprise

UC P3 - Communiquer dans une situation professionnelle : Communiquer en interne et avec les partenaires - Rendre compte de son activité

UC P4 - Raisonner des choix techniques pour la conduite d'un atelier : Caractériser des végétaux horticoles - Raisonner l'assolement et la rotation des cultures de l'atelier de production

UC P5 - Organiser le travail d'une équipe : Organiser un chantier de travaux horticoles - Encadrer le travail de l'équipe sur le chantier

UC P6 - Effectuer le suivi technico-économique d'un atelier : Utiliser les outils de gestion de l'activité horticole - Proposer une adaptation en fonction des résultats technico-économiques

Les UC techniques

UC T1 - Conduire une production horticole : Raisonner l'itinéraire technique - Réaliser en sécurité les travaux de l'atelier de production horticole - Réagir face à une situation professionnelle qui demande une régulation

UC 2 T2 A5 - Réaliser en sécurité, utilisation, entretien et maintenance : Utiliser les matériels, les équipements et les installations de l'exploitation horticoles - Assurer l'entretien courant et le dépannage du matériel - Réagir face à une situation professionnelle qui demande une régulation

Les UCARE (2 au choix)

UCARE 1 - Etude technique d'une production de l'exploitation

Ou

UCARE 3 - Agrobiologie

UCARE 2 - Conduite de matériel : Tracteur ou chariot élévateur

Accompagnement personnalisé

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Aucun prérequis	Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Liste des certifications

BP option responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières
Code RNCP : 41838

Métiers associés

- A1405 — Arboriculture et viticulture
- A1414 — Horticulture et maraîchage

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1804403	Présentiel	LESNEVEN	31/08/2026	29/06/2027

Source : GREF Bretagne #23102835F